

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
déterminant le référentiel des socles de compétences en  
éducation à la philosophie et à la citoyenneté**

**A.Gt 22-03-2017**

**M.B. 12-04-2017**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, notamment l'article 60ter;

Vu les avis de la Commission de pilotage remis en date du 19 avril 2016 et du 5 juillet 2016;

Vu la négociation syndicale au sein du Comité de négociation de secteur IX, du Comité des services publics provinciaux et locaux, section II, et du Comité de négociation pour les statuts des personnels de l'enseignement libre subventionné, convoqué dans le délai d'urgence prévu à l'article 10, alinéa 2, du décret du 19 mai 2004 relatif à la négociation en Communauté française les négociations menées avec les Pouvoirs organisateurs qui s'est tenue le 19 janvier 2017;

Vu la négociation au sein du Comité de négociation entre le Gouvernement de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'enseignement et des centres psycho-médico-sociaux subventionnés reconnus par le Gouvernement, convoqué dans le délai d'urgence prévu à l'article 9, alinéa 2, du décret du 20 juillet 2006 relatif à la négociation avec les organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'enseignement et des centres psycho-médico-sociaux subventionnés qui s'est tenu le 18 janvier 2017;

Vu l'avis du Conseil d'Etat n° 60.919/2, donné le 27 février 2017, en application de l'article 84, § 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup>, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnés le 12 janvier 1973;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education;

Après la délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Les socles de compétences en éducation à la philosophie et à la citoyenneté sont déterminés dans l'annexe du présent arrêté.

**Article 2.** - Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> septembre 2016, à l'exception de la partie de l'annexe qui concerne le premier degré de l'enseignement secondaire, qui entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Article 3.** - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2016 déterminant le référentiel des socles de compétences en éducation à la philosophie et à la citoyenneté est abrogé.

**Article 4.** - La Ministre de l'Education est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 22 mars 2017.

Le Ministre-Président,  
R. DEMOTTE  
La Ministre de l'Éducation,  
M.-M. SCHYNS

---

**Fédération Wallonie-Bruxelles**

# **PROJET**

**Socles de compétences**

**Enseignement fondamental  
et premier degré  
de l'Enseignement secondaire**

## Lecture des tableaux

### Première étape

de l'entrée dans l'enseignement fondamental à la fin de la deuxième année primaire

### Deuxième étape

de la troisième année à la sixième année primaires

### Troisième étape

les deux premières années de l'enseignement secondaire

## Signification des sigles utilisés



Mobilisation à l'exercice de la compétence



Certification de la compétence en fin d'étape



Entretien de la compétence

## Orthographe

Le document adopte les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française

## Glossaire

*Un astérisque marquant tel mot ou expression :*

il indique un renvoi au glossaire

# [COURS ET ] ÉDUCATION À LA PHILOSOPHIE ET À LA CITOYENNETÉ

## Table des matières

### INTRODUCTION

#### COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

##### **Construire une pensée autonome et critique**

Élaborer un questionnement philosophique

Assurer la cohérence de sa pensée

Prendre position de manière argumentée

##### **Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre**

Développer son autonomie affective

Se décentrer par la discussion

S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions

##### **Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité**

Comprendre les principes de la démocratie

Se reconnaître, soi et tous les autres, comme sujets de droits

##### **S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique**

Participer au processus démocratique

Contribuer à la vie sociale et politique

### GLOSSAIRE

## Introduction

[Le cours et] L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté entend favoriser le vivre-ensemble. Elle doit permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et en tant que citoyen et s'inscrit dans les objectifs généraux du Décret « Missions » (article 6).

L'objectif de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté est le développement de compétences et savoirs relatifs à l'éducation philosophique et éthique, à l'éducation au fonctionnement démocratique, ainsi qu'à l'éducation au bien-être<sup>1</sup>.

Ce référentiel vise à rencontrer cet objectif en quatre chapitres interdépendants. Pour en faciliter la description, il nous est apparu nécessaire de les présenter distinctement, sans pour autant les hiérarchiser.

- ✓ Chap. 1. Construire une pensée autonome et critique
- ✓ Chap. 2. Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre
- ✓ Chap. 3. Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité
- ✓ Chap. 4. S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique

La division de ces chapitres n'a pas non plus de signification chronologique. Au contraire, les compétences reprises en leur sein sont appelées à être travaillées le plus souvent conjointement. La construction d'une pensée autonome impose, par exemple, de se questionner et de veiller à la cohérence de ses raisonnements, mais elle se nourrit aussi de la capacité de se décentrer en s'ouvrant à l'autre et à la pluralité des convictions et des cultures. De même, la compréhension des principes de la démocratie peut s'opérer notamment à travers l'exercice du débat et la pratique de la démocratie en classe.

Il ne s'agit pas, par conséquent, de former d'une part à la citoyenneté et d'autre part à la philosophie. L'éducation à la citoyenneté ne consiste pas, en effet, dans la simple transmission d'un ensemble de savoirs, de règles ou de pratiques, mais vise une compréhension des enjeux de la citoyenneté et une capacité de réflexion critique sur ceux-ci. La démarche philosophique, basée sur le questionnement et la discussion, doit guider l'ensemble des apprentissages. Il s'agit de permettre aux élèves d'être les premiers acteurs de leurs apprentissages en partant de situations qui les incitent à s'impliquer dans la recherche individuelle et collective. Les élèves s'approprient les compétences de façon spiralaire, en fonction d'une complexité croissante.

L'acquisition de certains savoirs (notion, concept, théorie, modèle) est indispensable pour pouvoir comprendre les enjeux d'une société complexe et y jouer un rôle actif. Parmi les multiples savoirs inhérents aux compétences visées, quelques-uns ont été explicitement identifiés comme incontournables pour tous les élèves au terme du tronc commun (étape III). Afin d'en assurer la lisibilité, ceux-ci apparaissent en-dessous de certains tableaux de compétences. Il n'en demeure pas moins que l'acquisition de compétences suppose la « mise en œuvre d'un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Décret relatif à l'organisation d'un cours et d'une éducation à la philosophie et à la citoyenneté du 22 octobre 2015, paru au *Moniteur Belge* le 9 décembre 2015, article 3, insérant un chapitre V bis dans le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire (décret « Missions »)

<sup>2</sup> Décret « Missions », 1997, article 5.

Les compétences visées par l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, comme la volonté de privilégier leur apprentissage en commun, ne se prêtent pas toujours bien aux exigences de la certification. Si celle-ci est indispensable, elle doit rester un outil au service du développement des compétences. Le référentiel accorde par conséquent une grande place à des compétences qui ne doivent pas être directement certifiées. Dans de tels cas, il précise toutefois des tâches ou des objectifs qui devront pouvoir être réalisés ou atteints collectivement avec l'aide de l'enseignant. La maîtrise d'une compétence certifiée doit, quant à elle, pouvoir être démontrée par un élève seul.

Comme la plupart des compétences visées sont des compétences dont l'apprentissage peut continuellement être approfondi, le référentiel concerne tout autant les élèves qui bénéficieront chaque année de trente périodes d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté que ceux qui en suivront soixante.

Certaines compétences spécifiques à l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté font appel à un vocabulaire utilisé dans un sens précis. Le référentiel indique dans un glossaire la signification à donner aux termes utilisés.

## Compétences disciplinaires

### Construire une pensée autonome et critique

L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté doit permettre aux élèves de questionner ce qui leur semble évident ainsi que de se poser des questions de sens et/ou de société. Ce questionnement doit les conduire à élaborer progressivement une pensée autonome, argumentée et cohérente. À travers la réflexion critique, ils apprendront à prendre position sur une série de questions controversées.

#### 1. Élaborer un questionnement philosophique\*

|   | I   | II   | III  |
|---|---|--|--|
| <b>1.1. À partir de l'étonnement, formuler des questions à portée philosophique</b> | Formuler son étonnement à propos de situations, de problèmes, etc., et en dégager une question pouvant servir de base à une réflexion de type philosophique | Formuler une question pouvant servir de base à une réflexion de type philosophique             | Face à des réalités complexes du monde, formuler des questions de type philosophique |
|   |   | Questionner* la question, la décomposer en sous-questions et la relier à d'autres questions    | Identifier* les enjeux multiples sous-jacents aux questions                          |
| <b>1.2. Interroger différentes ressources* pour étayer le questionnement</b>        | Identifier l'intérêt de se référer à des ressources   | Se référer à différentes ressources philosophiques, scientifiques, littéraires, culturelles... | Évaluer* la pertinence et la fiabilité des ressources et des informations            |
| <b>1.3. Recourir à l'imagination pour élargir le questionnement</b>                 | Exprimer un questionnement à partir de l'imaginaire   | Questionner la réalité à partir d'alternatives   | Comparer et confronter différentes alternatives                                      |

#### Savoirs incontournables à la fin de l'étape III

- Caractéristiques essentielles d'une question philosophique
- Critères de pertinence et de fiabilité d'une ressource

## 2. Assurer la cohérence de sa pensée

|  | I  | II   | III  |
|--|--|--|--|
| <b>2.1. Reconstruire des concepts* liés à la philosophie et la citoyenneté</b> | Proposer des exemples et des contre-exemples d'un concept* pour en dégager la signification<br> | Proposer des exemples et des contre-exemples d'un concept* pour en dégager la signification<br>                     | Déterminer* les caractéristiques nécessaires et suffisantes pour définir un concept*<br>                            |
|  |  | Identifier* les différentes significations d'un concept* en fonction du contexte<br>                                | Distinguer un concept* d'autres concepts*<br>   |
|  |  |  | Utiliser les concepts* construits dans de nouveaux contextes<br>  |
| <b>2.2. Construire un raisonnement logique</b>                                 | Formuler ses idées<br>  | Formuler et organiser ses idées de manière cohérente<br>  | Formuler et organiser ses idées dans un discours cohérent<br>   |
|  | Passer du particulier au général, du général au particulier<br>                               | Passer du particulier au général, du général au particulier<br>   | Passer du particulier au général, du général au particulier<br>   |
|  | Repérer une contradiction<br>   | Identifier* des généralisations abusives<br>  | Identifier* les stéréotypes et préjugés<br>   |
|  | Illustrer son raisonnement par des exemples<br>   | Repérer différentes implications d'un jugement*<br>   | Repérer des erreurs de raisonnement<br>   |
|  |  | Recourir à des contre-exemples dans son argumentation<br>   |  |
| <b>2.3. Évaluer* la validité d'un énoncé, d'un jugement*, d'un principe...</b> | Identifier* ce que l'on tient pour vrai, pour bien, pour juste, pour beau, pour bon...<br>    | Distinguer les énoncés descriptifs, normatifs, expressifs... (Le vrai, le juste, le bien, le beau, le bon...)<br> | Distinguer les énoncés descriptifs, normatifs, expressifs... (Le vrai, le juste, le bien, le beau, le bon...)<br> |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | Reconnaitre*<br>qu'un énoncé,<br>qu'un jugement,<br>qu'un principe,<br>etc., n'est pas<br>infaillible | Reconnaitre* qu'un<br>énoncé, qu'un<br>jugement, qu'un<br>principe, etc., n'est<br>pas infaillible |
|--|--|---|--|

## Savoirs incontournables à la fin de l'étape III

- Stéréotype et préjugé
- Opérations logiques et erreurs de raisonnement
- Énoncés descriptif, normatif, expressif, évaluatif

## 3. Prendre position de manière argumentée

|  | I   | II  | III   |
|--|---|---|---|
| <b>3.1. Se donner des critères pour prendre position</b> |   | Distinguer différents critères pour prendre position (intérêt personnel, particulier, général ; valeurs, normes...) | Questionner* la pertinence de différents critères                                 |
| <b>3.2. Se positionner</b>                               | Identifier* différentes positions possibles | Identifier* différentes positions possibles et leurs conséquences   | Justifier* une prise de position, notamment sur le plan éthique par des arguments |
|  |   | Formuler une prise de position, notamment sur le plan éthique   |   |
|  |   | Relier une prise de position ou une action à des raisons  | Nuancer une prise de position   |
| <b>3.3. Évaluer* une prise de position</b>               | Distinguer actes, positions et personnes    | Distinguer intentions, actions et conséquences  | Évaluer* les raisons d'une prise de position ou d'une action                      |
|  |   | Distinguer actes, positions et personnes  | Distinguer actes, positions et personnes  |

## Savoirs incontournables à la fin de l'étape III

- Intérêt personnel, intérêt particulier et intérêt général
- Valeur
- Norme

## Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre

Vivre ensemble dans l'harmonie et le respect suppose le développement de la connaissance et de l'estime de soi afin de favoriser l'ouverture à l'autre par le décentrement et la discussion. Au travers de la reconnaissance de la diversité des valeurs, normes, convictions et cultures, les élèves apprendront à élargir leur propre perspective, à s'ouvrir à la différence et à s'enrichir mutuellement.

### 4. Développer son autonomie affective\*

|   | I   | II   | III   |
|---|---|--|---|
| <b>4.1. Réfléchir sur ses affects et ceux des autres</b>                              | Percevoir, exprimer ou maîtriser la peur, la colère, la joie, la tristesse, la surprise, le dégoût... | Identifier*, exprimer ou maîtriser la honte, la fierté, l'émoi amoureux, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... | Reconnaître* et comprendre la complexité et l'ambivalence des affects                                     |
|   |   |  | Dans le respect des autres, évaluer ses affects et ajuster son comportement                               |
| <b>4.2. Renforcer son estime de soi, ainsi que celle des autres</b>                   | Identifier* ses atouts et ses limites   | S'appuyer sur ses atouts et les développer   | Surmonter certaines de ses limites  |
|   | Identifier* les atouts et limites des autres  | S'appuyer sur les atouts et réussites des autres   | Aider l'autre à développer ses atouts   |
| <b>4.3. Préserver son intimité, en ce compris son intégrité physique et psychique</b> | Prendre conscience de son intimité  | Exprimer ses limites et respecter celles des autres  | Exprimer ses limites et respecter celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles |
|   | Savoir dire non   | Se fier à l'autre avec prudence, éventuellement sur les réseaux sociaux.   | Se fier à l'autre avec prudence   |
|   |   |  | Identifier* des bonnes pratiques pour garantir sa sécurité et son intimité sur Internet                   |
| <b>4.4. Différencier besoins et désirs</b>  | Distinguer ses besoins et ses désirs  | Déterminer* et évaluer ses besoins et ses désirs   | Se situer par rapport aux besoins et aux  |

|  |  |  |                   |
|--|--|--|-------------------|
|  |  | Identifier* les besoins et les désirs des autres | désirs des autres |
|--|--|--|-------------------|

## Savoirs incontournables à la fin de l'étape III

- Emotion
- Intégrité - intimité
- Besoin - désir
- Amour - sexualité
- Bonnes pratiques dans l'utilisation des NTIC

## 5. Se décentrer par la discussion

|  | I                                    | II   | III   |
|--|--------------------------------------|--|---|
| <b>5.1. Écouter l'autre pour le comprendre</b> | Écouter l'autre sans l'interrompre   | Questionner l'autre pour obtenir des précisions    | Reformuler ce que l'autre a dit pour vérifier qu'on l'a compris       |
|  | Tenir compte de ce que l'autre a dit | Répondre à ce que l'autre a dit                    | Prendre en compte les apports et les objectifs de l'autre             |
| <b>5.2. Élargir sa perspective</b>             |                                      | Identifier la perspective depuis laquelle on parle | Analyser une situation depuis une perspective différente de la sienne |

## 6. S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions

|   | I   | II  | III   |
|---|---|---|---|
| <b>6.1. Reconnaître* la pluralité des valeurs</b>           | Identifier* ce qui compte pour soi et ce qui compte pour les autres | Dégager les valeurs sous-jacentes aux préférences     | Expliciter la concordance et la disparité des valeurs |
|   |   | Hierarchiser les valeurs                              |   |
| <b>6.2. Reconnaître* le rôle et la pluralité des normes</b> | Identifier* les usages et les règles de vie                         | Distinguer usages, règles de vie, lois...             | Expliciter les différentes catégories de normes       |
|   | Identifier* le rôle des usages et des règles de vie                 | Expliciter le rôle des usages, règles de vie, lois... | Expliciter le rôle des normes                         |
|   |   | Identifier les convergences et les divergences        | Expliciter les convergences et les divergences        |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  | dans les usages et les règles de vie                                     | les divergences des normes   |
| <b>6.3. Reconnaître la diversité des cultures* et des convictions*</b> | Découvrir la diversité des cultures* et des convictions* | Interroger la signification de pratiques culturelles et convictionnelles | Identifier les analogies et les différences entre et au sein des convictions* et des cultures* |
|  | I  | II   | III  |

## Savoirs incontournables à la fin de l'étape III

- Rôle d'une règle
- Catégories de normes
- Pluralité des valeurs
- Pluralité des convictions et diversité culturelle

## Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité

L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté entend favoriser la capacité de vivre ensemble dans une société démocratique et interculturelle. À cette fin, chaque élève doit être en mesure d'identifier les valeurs, les règles, les principes, les droits et les devoirs inhérents à toute société démocratique. Il prendra conscience de ses propres droits comme de la nécessité de respecter ceux des autres.

### 7. Comprendre les principes de la démocratie

|   | I   | II  | III   |
|---|---|---|---|
| <b>7.1. Reconnaître* tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi*</b> | Expliquer l'importance d'avoir des règles qui garantissent les libertés | Se reconnaître comme citoyen                      | Expliquer ce qui caractérise la souveraineté populaire et la souveraineté nationale |
|   |   | Comparer démocratie et dictature                  | Distinguer légitimité et légalité   |
| <b>7.2. Expliquer l'égalité devant la loi*</b>                                | Identifier* à qui s'appliquent les règles                               | Interroger l'équité* et l'impartialité des règles | Interroger l'équité et l'impartialité des règles                                    |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <b>7.3. Distinguer les différents pouvoirs*, leur champ d'application et leurs rôles respectifs</b> | Identifier* la répartition des pouvoirs* dans son environnement proche<br><br> | Différencier les pouvoirs* législatif, exécutif et judiciaire<br><br>            | Identifier* l'influence du pouvoir* économique<br>  |
|   |   |   | Identifier* les différents acteurs économiques, sociaux et politiques (locaux, nationaux et internationaux)<br> |
|   |   | Comprendre les raisons de la séparation des pouvoirs* politique et religieux<br> | Démontrer l'importance d'une opposition<br>   |
|   |   |    | Comprendre le rôle des médias<br>   |
|   |   |   | Expliquer le principe de la séparation des pouvoirs* politique et religieux<br>                               |

#### Savoirs incontournables à la fin de l'étape III

- Citoyenneté
- Souveraineté populaire, souveraineté nationale
- Légitimité et légalité
- Démocratie
- Dictature
- Egalité devant la loi, équité, impartialité
- Distinction entre les trois pouvoirs : législatif, exécutif, judiciaire
- Principe de séparation des pouvoirs politique et religieux
- Rôles des médias

## 8. Se reconnaître, soi et tous les autres, comme sujets de droits

|  | I   | II   | III   |
|--|---|--|---|
| <b>8.1. Exercer ses droits et ses devoirs dans le respect des autres</b> | Appréhender l'importance de la réciprocité ↗                            | Se référer à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ↗                                   | Distinguer les droits fondamentaux d'autres droits C                                    |
|  | Reconnaître* l'autre comme un alter ego ↗                               | Interroger la réciprocité et l'égalité de traitement. ↗  | Distinguer la lettre et l'esprit des textes de loi ↗                                    |
|  | Appréhender les notions de droits et de devoirs C                       | Justifier* les limites de sa liberté par la reconnaissance de celle des autres ↗                     | Appréhender les droits fondamentaux comme des conditions de sa liberté ↗ C              |
| <b>8.2. S'opposer aux abus de droits et de pouvoir</b>                   | Identifier le mépris, l'humiliation et la maltraitance et s'y opposer ↗ | Identifier* des situations de transgression de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant C | Évaluer la légitimité de l'autorité ↗   |
|  | Être capable d'appeler à l'aide ↗                                       | Identifier* et mobiliser les personnes qui peuvent aider ↗   | Identifier* ce que l'on devra faire pour mettre fin à un abus de droit ou de pouvoir* ↗ |
|  |   |  | Identifier* des situations de transgression des droits fondamentaux C                   |

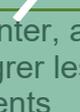
### Savoirs incontournables à la fin de l'étape III

- Droit, devoir, égalité de droit
- Droits civils et droits fondamentaux : CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant), DUDH (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)
- Autorité légitime
- Abus de pouvoir
- Protection contre les mauvais traitements

## S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique

L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté doit permettre à chaque élève de participer activement au processus démocratique ainsi que de contribuer à la vie sociale et politique. À cette fin, les élèves seront amenés à prendre position, notamment par le débat collectif, sur diverses questions de société et à s'engager au profit des causes qu'ils jugent importantes. Les élèves intégreront l'importance de débattre du bien commun et d'y contribuer par des actions collectives. Ils évalueront également l'impact de leurs gestes quotidiens.

### 9. Participer au processus démocratique

|                                     | I   | II   | III  |
|-------------------------------------|---|--|--|
| <b>9.1. Se préparer au débat</b>    | Élaborer les règles du débat   | Construire le cadre du débat (règles, objet et finalité) <br>Assumer différents rôles  | Organiser un débat    |
|                                     | Identifier différents rôles    | Mobiliser des ressources    | Sélectionner des ressources pertinentes   |
| <b>9.2. Débattre collectivement</b> | Énoncer des arguments   | Confronter, articuler et intégrer les arguments <br>Proposer des alternatives <br>C | Confronter, articuler et intégrer les arguments et se positionner au sein du débat <br>C   |
|                                     | Dégager les idées significatives du débat    | Dégager les idées significatives du débat   | Synthétiser les acquis du débat <br>C   |
|                                     | Poser un regard rétrospectif sur le déroulement du débat, notamment en regard des règles fixées  | Poser un regard rétrospectif sur le déroulement du débat, notamment en ce qui concerne le respect des règles et des différents rôles                                    | Poser un regard rétrospectif sur le déroulement du débat, notamment en ce qui concerne la prise en compte des arguments des autres  |
|                                     | Légiférer : construire et aménager des règles de vie au sein de la classe                        | Légiférer : construire et aménager des règles de vie au sein de l'école   | Légiférer : construire et aménager le règlement de classe   |

|  |                          |   |   |
|--|--------------------------|---|---|
|  |                          | Organiser et participer à l'élection de représentants                 | Élire des représentants   |
|  |                          | Suivre le travail de ses représentants                                | Suivre et discuter le travail de ses représentants  |
|  | Définir un projet commun | Définir un projet commun et les moyens de le mettre en œuvre          | Définir un projet commun et les moyens de le mettre en œuvre, et évaluer ses conséquences |
|  |                          | Identifier différents processus de décision (consensus, compromis...) | Exercer différents processus de décision (consensus, compromis...)                        |

### 10. Contribuer à la vie sociale et politique

|   | I  | II   | III  |
|---|--|--|--|
| <b>10.1. Prendre en compte les interdépendances locales et globales en matière politique, sociale, économique, environnementale et culturelle</b> |  | Identifier des interdépendances au sein des sociétés                         | Se positionner sur des enjeux mondiaux complexes                             |
|   |  | Identifier l'impact de ses comportements en regard de ces interdépendances   | Adopter un comportement qui tient compte de ces interdépendances             |
| <b>10.2. Coopérer</b>   | Se coordonner, s'entraider, solliciter de l'aide pour soi et pour les autres | Se coordonner, s'entraider, solliciter de l'aide pour soi et pour les autres | Se coordonner, s'entraider, solliciter de l'aide pour soi et pour les autres |
| <b>10.3. Assumer des responsabilités individuelles et collectives</b>   | Prendre une part active à un projet commun                                   | S'organiser pour réaliser un projet commun                                   | Identifier les besoins et s'organiser pour un projet commun                  |
|   | Déterminer et réaliser des tâches  | Assumer des tâches et des rôles  | Assumer des tâches et des rôles  |

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
|  | utiles à la vie de la classe                        | au sein de la classe                                    | rôles au sein de l'école   |
| <b>10.4. Imaginer une société et/ou un monde meilleurs</b> | Se représenter une société et/ou un monde meilleurs | Esquisser des perspectives d'amélioration de la société | Proposer une utopie et des perspectives d'amélioration de la société |

## Glossaire

### **Autonomie affective**

Capacité de ne pas être dominé par ses affects et ses désirs, de les réguler par la raison.

### **Culture**

Ensemble de règles, pratiques et convictions partagées par un groupe de personnes et s'inscrivant dans une certaine continuité historique.

### **Concept**

Idée abstraite et générale qui réunit les caractères communs à tous les éléments appartenant à une même catégorie<sup>3</sup>.

### **Conviction**

Croyance ferme et assurée dans la validité d'une thèse, d'une position descriptive, éthique ou métaphysique.

### **Évaluer**

Soupeser la valeur ou la validité de certains arguments ou comportements.

### **Identifier**

Activité cognitive qui consiste, après avoir repéré les caractéristiques du concept ou de la notion étudiée, à les formuler, selon la maturité cognitive, en extension (ex : 1, 3, 5...) ou en compréhension (ex : nombre entier qui n'est pas divisible par deux) de manière à définir le concept ou la notion étudiée.

### **Jugement**

Attribution d'une qualification à un fait, une personne, une idée, un concept...

### **Justifier**

Activité qui vise à donner les raisons d'un acte, d'une prise de position ou d'un principe

### **Loi**

Ensemble des règles juridiques régissant les comportements.

### **Perspective**

Vue que l'on a sur quelque chose depuis la position que l'on occupe.

### **Pouvoir**

Source de règles, de contraintes ou d'influence.

### **Questionnement philosophique**

Questionnement qui touche au sens ou à la validité (descriptive, normative, esthétique...) et dont la réponse ne s'impose pas avec évidence.

### **Questionner**

S'interroger sur l'origine, l'existence, le bienfondé... ; chercher à en savoir plus, à comprendre mieux.

### **Reconnaître**

Attitude qui consiste à attribuer à quelque chose ou à quelqu'un une caractéristique ou un droit.

### **Ressource**

Personne, référence, association, document, etc., sur lequel l'élève peut s'appuyer pour construire sa pensée.

---

<sup>3</sup> *Pratique de la philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 1994.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 mars 2017 déterminant le référentiel des socles de compétences en éducation à la philosophie et à la citoyenneté.

Bruxelles, le 22 mars 2017.

Le Ministre-Président,

**R. DEMOTTE**

La Ministre de l'Education,

**M.-M. SCHYNS**